Université A. MIRA de Bejaia.
Département : Sciences Économiques.
Série TD N° 04 : Comptabilité Bancaire et des Assurances.
Niveau : L3 EMF.
Enseignant : Pr. MOUFFOK Nacer-Eddine.

Exercice N°01.

Agence CNEP 209 réalise les opérations suivantes durant le mois de février de l'année N :
- le 04/02 : versement d'un client d'une somme de 200.000DA pour alimenter son compte ;
- le 6/02 : virement d'un client de la banque à un autre client la somme de 150.000DA ;
- le 10/02 : virement d'un client de la BEA en faveur de notre client une somme de 300.000 DA ;
- le 11/02 : virement d'un client CNEP agence Sétif en faveur de notre client une somme de 350.000DA ;
- le 14/02 : le client de la CNEP 209 effectue un virement de son compte client à son compte de placement à terme d'une somme de 160.000 DA ;
- 16/02/N+1 : À échéance prévue (après 12 mois) la CNEP 209 lui verse les intérêts (taux d'intérêt est de 3.75%).

Question : Enregistrer ces opérations dans le journal de la banque.

Exercice N°02

Agence CNEP 208 effectue les opérations ci-dessous le mois de juin 2019 :
- Le 5/06 : Retrait par MR Halim la somme de 600.000DA de son compte ;
- Le 7/06 : Virement d'un compte client de la BEA en faveur de Mr Salim 100.000 DA avec une commission de 230 DA ;
- Le 20/06 : Retrait par Mr Salim la somme de 400.000 DA de l'agence CNEP Alger. Commission 150 DA ;
- Le 24/06 : Versement en espèce de Mr Salim pour alimenter son compte d'une somme de 800.000 DA.

Question : Enregistrer ces opérations dans le journal de la banque.

Exercice N°03

Les opérations suivantes sont réalisées par la BDL agence Bejaia, durant le mois de septembre de l'année N :
- Le 02/09 : Eco-fermeture donne l'ordre de virement, à notre banque, d'une somme de 1000.000DA, en faveur de son fournisseur client de l'agence BDL- Tizi-Ouzou.
- Le 9/09 : notre banque accorde une facilité de caisse de 2000.000 DA pour le compte d'une entreprise de BTP. Le remboursement est dans 15 jours, le taux étant de 5 %. ;
- Le 12/09 : virement au compte de CEVITAL 150.000 DA cliente BNA, sous l'ordre de IFRUIT cliente de notre banque. Commission 160 DA.
- Le 20/09 : versement par VMS à son compte (chez notre banque) d'une somme de 200.000 DA

Question : Enregistrer ces opérations dans le journal de la banque.